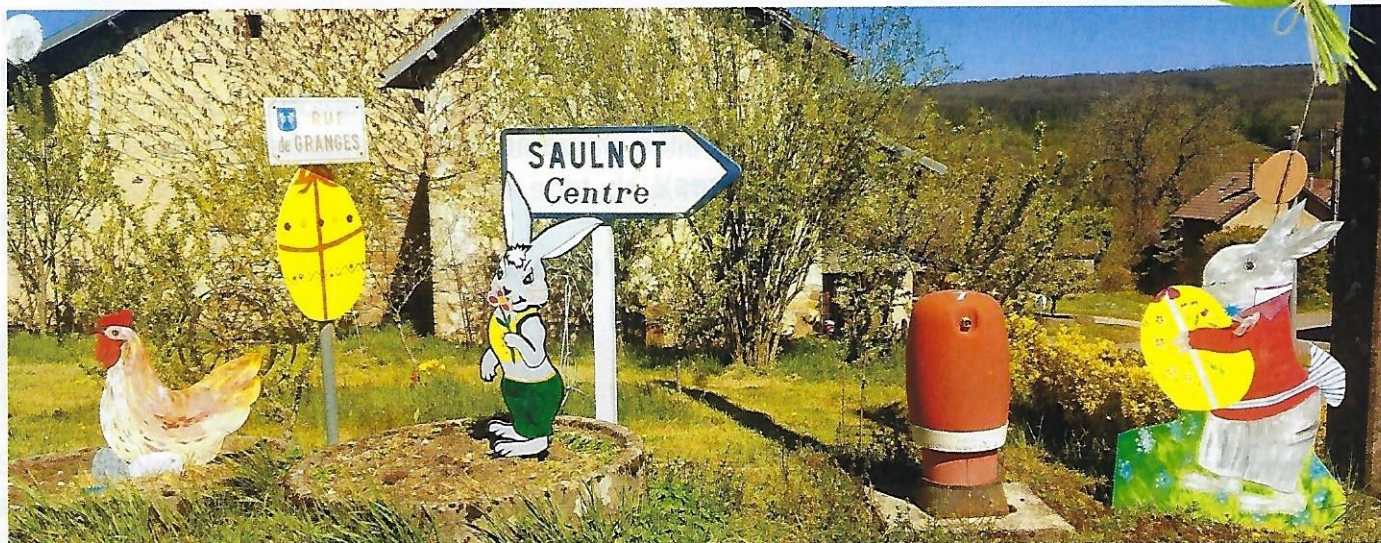




Saulnot

Bulletin municipal Mai 2021



Le mot du Maire

Aujourd'hui plus que la nostalgie d'un temps passé, nous voyons dans ce poème de Victor Hugo, "Mai tout en fleurs, dans les prés nous réclame, Viens poindre quelques lueurs d'espoir..."

La COVID atteindrait-elle cette phase finale au cours de laquelle elle va peu à peu s'éclipser?

Il est fort possible que cela soit le cas, alors faisons en sorte de ne pas attirer son attention et commençons à imaginer ces moments tant attendus dont nous pourrions alors profiter.

Il est évident que le soleil sera au rendez-vous, ne serait-ce que par le fait qu'il sera au minimum présent dans nos coeurs.



JF Ribière

M. Laine et la maison médicale

Nous avons eu la surprise d'apprendre par monsieur et madame LAINE que ces derniers lèguent leur cabinet médical à notre commune.

Après une belle carrière, le docteur prend définitivement sa retraite et souhaite que son passage subsiste au travers de cette future maison médicale !!

Cette maison qui sera à terme exclusivement réservée aux professions médicales et paramédicales (nous avons déjà les infirmières) nous permettra de proposer une solution la plus complète possible à nos habitants et à ceux des villages voisins.

Pour essayer de trouver le plus rapidement possible des médecins, nous avons formé un collectif de maires des villages alentours, tous concernés par cette situation. Nous sommes tous acteurs de cette recherche, habitants comme élus, merci de nous aider, n'hésitez pas à nous contacter.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Numéro 5 - Mai 2021

Procurations postales

Vous ne serez pas présent lors de la livraison d'un colis ou d'une lettre recommandée ? Vous ne pouvez pas vous déplacer à l'Agence Postale Communale pour retirer un envoi ? Vous avez le droit de faire une procuration à la personne de votre choix.

Mais attention, on vous demandera toujours de justifier votre identité avant de vous délivrer quoi que ce soit : alors, si vous ne pouvez pas y aller en personne, pensez à la procuration (les pièces d'identité et la procuration sont obligatoires).

Cette procédure est une instruction de la Poste et est mise en place afin de sécuriser la remise de lettres ou de colis.

Trois types de procuration sont possibles :

La procuration permanente

- Elle est valable 5 ans
- Elle est accessible par les agents postaux partout en France
- Elle se crée en ligne sur le site de Laposte.fr rubrique « Procuration »
- Seule la pièce d'identité du mandataire sera demandée

La procuration ponctuelle

- Si vous avez un avis de passage...
- Il suffit de remplir le dos de l'avis de passage
 - Elle est valable une seule fois
 - Elle est valable uniquement pour l'objet concerné par l'avis de passage
 - Les deux pièces d'identité (destinataire et mandataire) seront demandées.

- Si vous n'avez pas d'avis de passage...
- Il suffit d'écrire une procuration sur papier libre
 - Elle est valable une seule fois
 - Elle est valable uniquement pour l'objet concerné
 - Les deux pièces d'identité (destinataire et mandataire) seront demandées



Procuration ponctuelle

Je soussigné

Autorise

A retirer mon colis n°.....

A Saulnot, le

Signature :

Elections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021

Exceptionnellement cette année, en raison de la situation sanitaire et du fait que 2 élections se déroulent le même jour, les bureaux de votes seront situés dans la salle polyvalente de Saulnot.

Comité des fêtes

Vous devez vous dire « On en parle depuis un certain temps et toujours rien ... » et vous avez raison !!

Mais comme les réunions à l'intérieur sont interdites et qu'à l'extérieur elles sont limitées à 6 personnes, ce n'est pas facile de se retrouver ensemble.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous organiserons une réunion où nous pourrons enfin parler de l'animation de notre commune.

Soyez patients ! Tous ceux qui se sont déjà manifestés seront contactés.

Merci pour votre compréhension.

Propreté de la voie publique

Si vous avez l'habitude de vous promener sur la commune, vous avez pu remarquer que les abords des routes et chemins sont de plus en plus sales.

Emballages en tout genre, cannettes de bière ou de soda, bouteilles de verre, paquets de cigarettes, masques et même des couches bébé !

Même si la majorité des déchets provient de personnes de passage, merci de respecter la nature en utilisant systématiquement les poubelles et en ne jetant rien dans la nature.

Tous ces détritux sont emportés par le vent et finissent dans les champs. Lors des foins, ils se retrouvent mélangés à la nourriture du bétail et dans certains cas peuvent conduire au décès de vaches, moutons ou chevaux.

Pensez à eux et à la planète !



Merci !

Travaux

Les arbres longeant la maison du terminal télécom, face au terrain de tennis, ont été abattus mardi 11 mai par un entrepreneur forestier local, afin de préserver cette dernière et les lignes.



Avant



Après

Les marais de Saulnot

Nous avons eu contact avec un représentant de la chambre d'agriculture et un exploitant agricole de Villers sur Saulnot qui nous ont proposé la gestion des marais de Saulnot.

Cette opération concerne 4 communes à savoir :

Saulnot, Villers Sur Saulnot, Chavanne et Le Vernoy

Le but étant de gérer avec l'exploitant agricole ce domaine en phase avec les exigences climatiques et environnementales.

Il est proposé un PAEC (projet agro-environnementaux) qui réunit les exploitants et les différents partenaires.

Les enjeux

- Concilier milieux ouverts et milieux forestiers au cœur du marais

- Améliorer le fonctionnement hydraulique pour ne pas impacter l'activité agricole

- Favoriser la biodiversité dans les exploitations agricoles.

Dans la mesure où ce PAEC sera accepté il y aura des aides en liaison avec la région et surtout l'Europe pour les agriculteurs qui prendront en compte les exigences mais sans aucune obligation à la base.

Il faut savoir que le marais de Saulnot, avec un autre, est le seul restant en Bourgogne Franche Comté.

Nous sommes, la commune de Saulnot, porteur du projet et espérons qu'il aboutira.

Notre volonté est de favoriser les mesures environnementales et si possible d'aider les exploitants dans ce sens.

Mariage

Francis DÉCAMPS, compositeur et interprète du groupe ANGE, et Izumi TAKAHASHI ont uni leur destinée.

La mariée portait un magnifique kimono rose et le marié un manteau punk.

Ils se sont connus par les réseaux sociaux et rencontrés en 2016 et elle décide de vivre définitivement à Saulnot après un bref séjour au Japon pour faire ses adieux à ses proches.

Quand la crise sanitaire sera finie ils envisagent un voyage de noce au Japon.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Numéro 5- Mai 2021



Saulnot

Bulletin municipal Mai 2021



Ces dernières semaines, vous avez probablement vu apparaître ce logo dans la commune ... Aujourd'hui, on vous en dit plus !

En effet, l'Agence Postale Communale évolue en Espace France Services !



France services



*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

Vous serez accueillis par deux agents qui sont formés pour trouver des solutions, et vous épauler dans vos démarches en rapport à :

- **La Caisse d'Allocations Familiales** (Demande d'allocations, mise à jour de dossier,...)
- **la Caisse Nationale Assurance Maladie** (Demande d'indemnisation, suivi de dossier,...)
- **la Mutualité Sociale Agricole** (Demande d'allocation, demande d'indemnisation,...)
- **l'AGIRCO ARRCO** (Demande de retraite complémentaire, suivi de dossier ...)
- **Pôle emploi** (Demande d'indemnisation, recherche d'emploi,...)
- **la Caisse de retraites** (Demande de retraite, suivi de dossier,...)
- **la Poste**
- **Les services du ministère de l'intérieur** (Demande de carte nationale d'identité, carte d'immatriculation,...)
- **Les services de la justice** (Conciliateur de justice, accès au droit,...)
- **Les services de la direction générale des finances publiques** (Impôts,...)

Des partenaires locaux tiennent également des permanences au sein des locaux, tels que la Mission Locale, les Opticiens "Écouter Voir", et bien d'autres à venir !

Les agents peuvent aussi vous aider dans l'apprentissage numérique, sur ordinateur ou tablette : évaluation de votre niveau via différents tests, utilisation de l'outil, stockage de fichiers, création d'adresse mail, etc, afin de développer votre autonomie numérique.

Vous pouvez accéder à l'Espace France Services en prenant rendez vous, soit :

- Par téléphone au **03.84.57.75.36**
- Par mail via **saulnotefs@gmail.com**
- Soit en vous présentant à l'accueil de l'Agence Postale

Pour les horaires suivants :

Horaires d'ouverture		
Jour	Matin	Après midi
Lundi		14h30 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00	13h00 - 15h00
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h30
Jeudi	8h30 - 12h00	
Vendredi	9h00 - 11h00	14h30 - 18h00

L'Espace France Services se situe dans les locaux de l'Agence Postale Communale, et est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

Vous pouvez retrouver toutes les actualités :



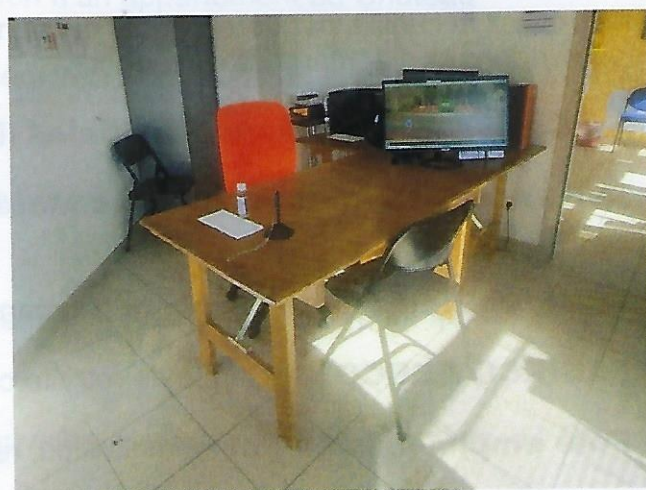
Sur la page Facebook "**Commune de Saulnot**"



Sur le site Internet "**www.saulnot.fr**"

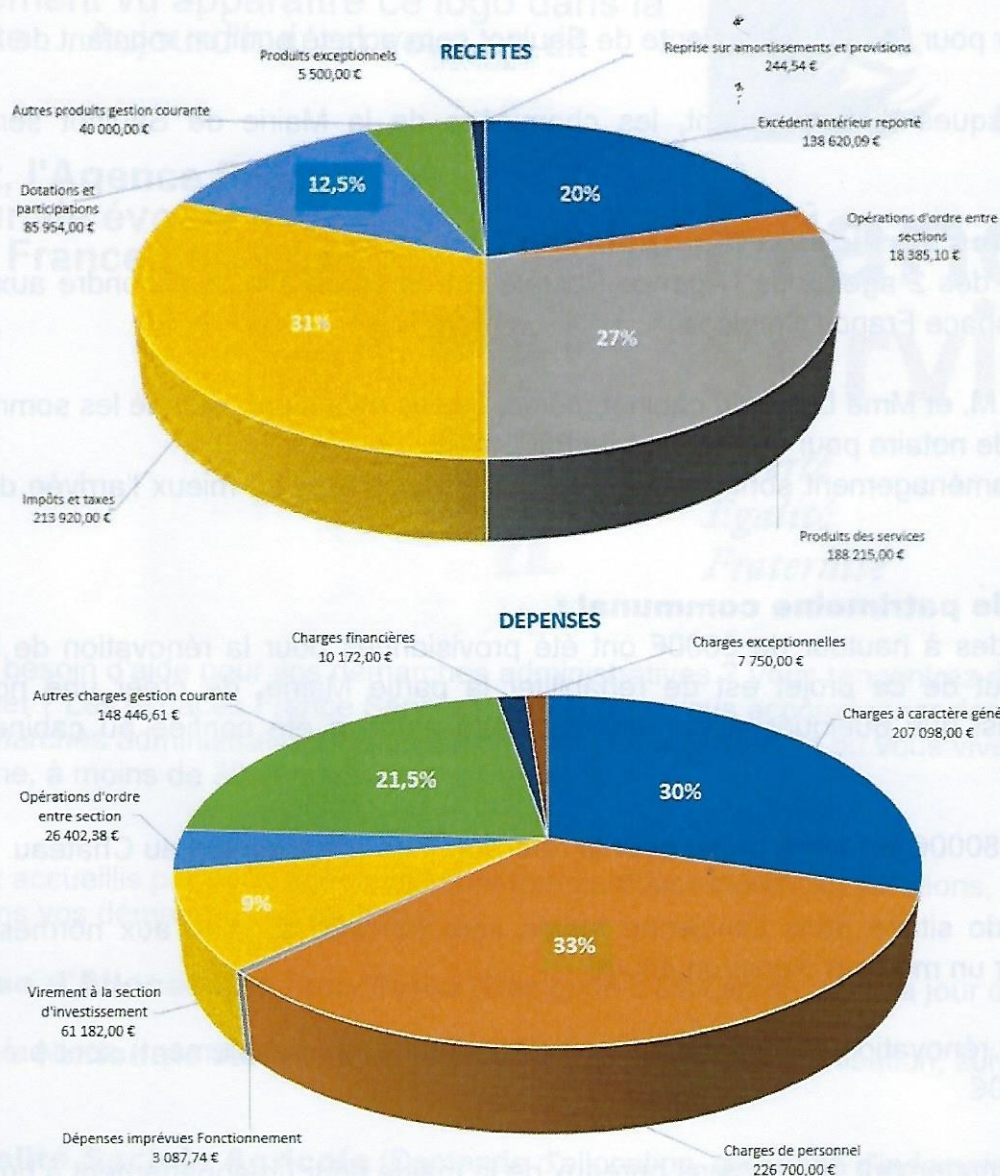


Sur l'application Panneau Pocket



Budget 2021

Le budget communal 2021 est d'un montant global de 690 838,73 € en fonctionnement.
Ci-dessous, une présentation de la répartition des dépenses et des recettes



Orientations du budget communal 2021

Comme annoncé dans notre Bulletin Municipal de Janvier, nous avons choisi de baser notre mandat sur la sécurité, les services à la population et la sauvegarde du patrimoine communal.
Ci-dessous quelques éléments majeurs du budget de cette année

Concernant la sécurité :

Nous avons signé un contrat avec Ingénierie 70 pour l'étude de la réfection de la rue d'Arcey (devant le SIVU de la Roselière) pour un montant de 15 000€

Le but de cette étude est de rénover la voirie, ralentir la circulation, optimiser et sécuriser les places de stationnement des transports scolaires et des parents amenant leurs enfants.

Si le budget le permet, les travaux seront réalisés dès l'année prochaine.

De nouveaux panneaux de circulation vont être achetés pour un montant d'environ 3000€

Ceux-ci seront installés dans les endroits dangereux de la commune

Des ralentisseurs ou chicanes sont aussi prévus pour ralentir la vitesse dans la commune.

Les premiers devraient être installés à Corcelles courant 2021, début 2022.

Un défibrillateur pour la salle polyvalente de Saulnot sera acheté pour un montant de 2500€

Suite à des risques d'effondrement, les cheminées de la Mairie de Saulnot seront démolies (8500€).

Concernant les services à la population :

La titularisation des 2 agents de l'Agence Postale est en cours afin de répondre aux besoins de notre nouvel Espace France Services.

Suite au leg de M. et Mme Laine du cabinet médical, nous avons provisionné les sommes nécessaires au frais de notaire pour un montant de 8000€.

Des travaux d'aménagement sont aussi prévus afin de préparer au mieux l'arrivée de nos futurs médecins.

Concernant le patrimoine communal :

Des frais d'études à hauteur de 5000€ ont été provisionnés pour la rénovation de la Mairie de Corcelles: le but de ce projet est de réhabiliter la partie Mairie, de créer une nouvelle salle communale ainsi que quelques appartements: cette étude a été confiée au cabinet CAUE de Vesoul

Un budget de 18000€ est aussi prévu pour la réfection d'un appartement au Château

La salle de Judo située dans l'ancienne Mairie sera rénovée et mise aux normes (électricité, ventilation) pour un montant d'environ 4000€

Des travaux de rénovation de la salle du conseil (peinture et ameublement) sont prévus pour un budget de 4000€

Un projet d'aménagement des anciens bureaux de la mairie pour un appartement à but locatif.

Divers:

Un budget d'environ 3000€ est prévu pour de nouvelles tenues pour les pompiers du SPI de Saulnot.

Des travaux ONF sont prévus à hauteur de 24 500€

Réparations pour le tracteur communal pour 5000€

Remplacement de l'épareuse pour un montant de 31 000€ (investissement)

Budget décorations de Noël de 3000€

Achat de matériel informatique pour l'Espace France Service et la Mairie (4500€)

Remplacement des panneaux d'affichage dans la commune (2500€)